

TRAVAIL EN HAUTEUR ET PORT DES EPI (Classe 3)

Objectifs pédagogiques :

- Définir et appliquer les règles de sécurité associées à l'utilisation d'EPI contre les chutes de hauteur
- Maîtriser les principes de sécurité relatifs aux travaux en hauteur sans déplacement

Publics concernés

- Personnes amenées d'une façon occasionnelle ou permanente à exercer toute ou partie d'une activité en hauteur (quelle que soit la hauteur) en utilisant les supports d'assurage existants (hormis travaux suspendus).

Durée de la Formation

- 1 jour, soit 7 heures de formation.

Prérequis

- Absence de contre-indication médicale aux travaux en hauteur et être âgé de plus de 18 ans

Equipement

- les stagiaires se muniront de leurs EPI (harnais, tenue de travail, chaussures et casque de sécurité, ...)

CONTENU DE LA FORMATION

➤ 1 - THEORIE

- ◆ Accidentologie, causes et conséquences d'une chute, responsabilités
- ◆ Caractéristiques des moyens de protection collective
- ◆ Caractéristiques des moyens de protection individuelle
- ◆ Choix d'un dispositif de protection individuelle (harnais, longe, sangles, antichute, connecteurs)
- ◆ Les recommandations R430 ET R431 de la CNAM TS
- ◆ Notions de choix des points d'ancrage
- ◆ Les moyens de secours et de sauvetage (treuil, descenseur, ...)
- ◆ Vérification et contrôle des EPI
- ◆ Règles d'entretien et de stockage

➤ 2 – EXERCICES PRATIQUES AVEC EXAMEN EN CONTINU

- ◆ Evaluation des connaissances et des pratiques concernant les conditions d'utilisation du harnais dans différentes situations de travail sur la base d'exercices pratiques